

Nice

VIE DES QUARTIERS

MAI - JUIN 2019

N°39

ZOOM SUR SAINT-FRANÇOIS-DE-PAULE

ALEXANDRE MARI



HISTOIRE D'UN QUARTIER

Saint-François-de-Paule

> P2



DOSSIER

Alexandre Mari : aménagements

> P6



ÉCHO DES QUARTIERS

Tour d'horizon des initiatives associatives

> P8



on stage

ANIMATIONS DES QUARTIERS

Programme juin 2019

> P12

« La plupart de nos édifices baroques ont retrouvé leur splendeur »



ÉDITO

Nous sommes ici au cœur de l'Histoire de notre ville.

C'est ici, dans ce Vieux-Nice, que pendant des siècles s'est écrite la plus belle des aventures, que s'est inventé un urbanisme dont les leçons sont toujours actuelles.

De ce long récit, nous avons hérité un patrimoine exceptionnel : des monuments civils, des églises, des rues et des places qui font l'admiration de nos visiteurs.

Ce riche passé est une force pour le présent, un formidable atout pour l'avenir.

Depuis 2008, nous avons lancé de grands travaux de rénovation et d'embellissement.

La plupart de nos édifices baroques ont retrouvé leur splendeur.

Rendue aux piétons, la rue Saint-François de Paule est aujourd'hui un axe touristique majeur.

Autre entrée dans la vieille ville, la rue Alexandre Mari est devenue une artère élégante avec ses nouveaux commerces.

L'immeuble abritant le parking Corvéty n'est plus le repoussoir qu'il a longtemps été. Entièrement rhabillée, sa façade s'impose par un sobre classicisme.

La place Saint-François a retrouvé sa magnificence historique, elle qui fut le siège de la puissance communale durant des siècles.

De nouvelles étapes importantes nous attendent.

Face au palais des rois sardes, la place Pierre Gautier va se transformer en palmeraie.

En concertation avec les riverains, commerçants et producteurs de fleurs, de fruits et de légumes, le Cours Saleya bénéficiera d'un nouvel aménagement pour renforcer encore son attractivité.

Et l'ouverture sur la mer de la cité du Parc change le destin de cette voie longtemps délaissée.

Le Vieux-Nice n'a jamais été aussi jeune !

Christian ESTROSI

Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur

christian.estrosi@ville-nice.fr

Les rues Saint-François-de-Paule et Alexandre Mari surgissent au début du XVIII^e siècle, premières extensions urbanisées hors les murs de la Ville Basse... C'est le début d'une nouvelle ère, une nouvelle vie pour le Vieux-Nice. Les premiers grands projets d'urbanisation.

L'invasion de Nice par les troupes de Louis XIV en 1706 est suivie de bouleversements urbains de grande ampleur, le roi de France requérant la démilitarisation complète de la cité qui passe par la destruction du château et des remparts.

De cette défaite naît l'essor de la ville laquelle peut, au XVIII^e siècle, à l'instar de la plupart des villes européennes libérées de leurs étouffantes murailles, se développer vers l'embouchure du Paillon, dans le quartier marécageux dit du « Pré-aux-Oies » (*Dou Prat Ai Auca*). Dans cette « nouvelle ville » (*Vila Nova*) qui prend ainsi forme à l'ouest de la ville ancienne (l'actuel « Vieux-Nice »), une rue est percée en 1717 : elle prendra le nom de l'église du couvent des Minimes dédiée au fondateur de l'ordre, saint François de Paule.

SAINT-FRANÇOIS-DE-PAULE

Profitant de l'essor urbain, les Minimes font l'acquisition de terrains au Pré-aux-Oies dès 1719 et font bâtir un couvent avec chapelle sur la nouvelle voie à partir de 1723. L'église sera embellie et rénovée par campagnes de construction et décoration successives jusqu'en 1773, date à laquelle est achevée la façade de l'édifice, mêlant le baroque tardif piémontais et le style néoclassique. Au sommet du fronton on lit la devise des Minimes : Charitas.



Façade d'un bâtiment de cinq niveaux avec un balcon dont la construction est autorisée par le Consiglio d'Ornato, rue Saint-François-de-Paule, entre 1847 et 1851, plan aquarellé (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du Consiglio d'Ornato).

L'ordre des Minimes avait été fondé par François de Paule et ses statuts approuvés par la papauté en 1493. C'est en 1633 qu'ils avaient sollicité l'autorisation de s'établir à Nice, entre la rue Droite et le couvent Sainte-Claire, sur le site de l'actuelle chapelle Sainte-Croix. L'ordre disparaît à la Révolution et l'église Saint-François devient église paroissiale en 1802. En 1934, la paroisse a été réunie à celle de Sainte-Réparate et l'église confiée aux Dominicains.

Le plan de l'édifice est très simple, rectangulaire à chapelles latérales, avec un chœur en abside à peine juxtaposé. La voûte n'a pas été décorée et la tonalité des couleurs reste dans les gris, comme dans les églises turinoises de la même époque. Le tableau central, le Sacré-Cœur de Jésus, est une œuvre du peintre niçois Hercule Trachel datant des années 1863-1869 : aux pieds du Christ, un paysage de Nice pris depuis le nord donne à voir le littoral depuis le cap Ferrat jusqu'à l'Estérel.



Le théâtre de Nice et l'établissement de bains de la rue Saint-François-de-Paule, photographie noir et blanc, vers 1875 (Service des Archives Nice Côte d'Azur).



Le marché aux fleurs, carte postale E. Deley, vers 1920-1940 (Service des Archives Nice Côte d'Azur).

LES PALAIS

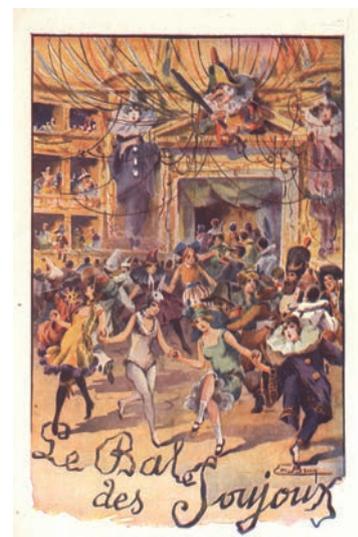
Des deux côtés de la nouvelle artère qui prolonge la très élégante promenade du Cours [Saleya], les notables niçois construisent des palais dont le plus bel exemple, protégé depuis 2010 au titre des monuments historiques, est le palais Hongran de Fiano, au n° 2, à côté de l'Opéra. On le doit aux négociants Ongran ou Hongran de Saint-Sauveur (de Tinée), futurs comtes de Fiano, qui font l'acquisition du terrain dès 1730 mais n'achèvent la construction du palais qu'en 1772. La partie centrale de la façade abrite un magnifique escalier avec des plafonds rampants. L'immeuble est confisqué comme bien national à la Révolution et le commandant de l'Armée d'Italie, Napoléon Bonaparte, séjourne au dernier étage de l'immeuble du 26 mars au 2 avril 1796. Au XIX^e siècle l'immeuble abrite la bibliothèque, les archives et le musée municipaux.

D'autres bâtisses de belle facture dessinent le visage de la rue Saint-François-de-Paule entre 1770 et 1860, leur entrée donnant soit sur cette voie régulière et aérée, soit sur le boulevard du Midi (ancien rempart), selon les préconisations du plan régulateur que le Consiglio d'Ornato a la charge de faire respecter après 1832. Ce sera aussi la création de la magnifique place Saint-Dominique, l'actuelle place du Palais, devant le couvent des Dominicains. C'est là que se situera le cœur de la ville, dont l'animation ira crescendo pendant le XIX^e siècle, dans une extraordinaire effervescence mêlant les troupes stationnées dans le Palais Rusca, les soutanes monacales du couvent et les diligences

de voyageurs. Le couvent Saint-Dominique fut désaffecté, transformé en caserne, puis détruit en 1890 pour agrandir la place et construire le Palais de Justice.

LE MARCHÉ AUX FLEURS

Après le rattachement de Nice à la France, les marchés niçois font peau neuve et quittent la vieille ville : dès 1861, les maraîchers quittent la place aux Herbes, contre la cathédrale Sainte-Réparate, pour le cours Saleya, plus large et plus central depuis que la ville a commencé à s'étendre vers l'ouest. Au bout du Cours, sur la rue Saint-François-de-Paule, les horticulteurs, descendus avec leurs charrettes des collines de Saint-Pancrace ou de Fabron, installent leurs étals pour le plus grand plaisir des hivernants de toute l'Europe. Dans leurs bouquets, l'œillet niçois est roi. Les bouquetières font de ce lieu de promenade la vitrine d'une Nice horticole pittoresque et connue dans le monde entier. En 1965, la municipalité décide de transférer le marché de gros du cours Saleya à l'ouest de Nice, dans le quartier de Saint-Augustin ; il devient alors le deuxième plus grand marché de France, après celui de Rungis en région parisienne. Ce marché d'intérêt national (M.I.N.) est bientôt rejoint par le marché aux fleurs de la rue Saint-François-de-Paule, se doublant ainsi du premier marché floral de France afin d'exporter la production horticole du département vers une trentaine de pays.



Emmanuel Brun, Le Bal des joujoux, illustration du programme d'une fête enfantine donnée à l'Opéra, première moitié du XX^e siècle (Service des Archives Nice Côte d'Azur, fonds du Comité des fêtes de Nice).

L'Opéra

Au XVIII^e siècle, Nice devient donc une grande ville, modernisée et considérablement embellie, que les premiers riches étrangers commencent à fréquenter assidûment sur la route du « Grand Tour » qui les mène en Italie.

Pour les inciter à prolonger leur séjour, les édiles niçois s'associent pour fonder un établissement culturel digne du public aristocratique européen. C'est ainsi que la marquise Alli-Maccarani obtient en 1776 du roi Amédée III l'autorisation de transformer son ancienne maison d'habitation en théâtre. Tout en bois, sa façade nord s'ouvre sur la ville et sa façade sud sur les remparts du boulevard du Midi. Le quai des États-Unis n'existait pas alors. C'était une plage de pêcheurs, avec leurs barques et leurs baraquements.

En 1826, la Ville de Nice rachète le théâtre et décide de le raser pour construire sur cet emplacement un grand opéra dans le style italien : c'est Brunati, architecte de la Ville, et Perotti, architecte turinois, qui conçoivent l'édifice avec un parterre spacieux, sans sièges, comme il est encore de tradition à cette époque, avec quatre étages de loges pour installer confortablement le public aisé et la grande loge royale soutenue par deux cariatides dorées. La scène est fermée par un immense rideau sur lequel le peintre Biscarra représente, en une fresque géante, les exploits de l'héroïne niçoise Catherine Ségurane. Le fond de la scène, orienté au sud comme aujourd'hui, s'ouvre sur une vaste baie vitrée découvrant la mer. Cette baie est ensuite murée en 1866 et un gigantesque cadran solaire est placé à cet endroit du côté du quai du Midi.

Le 23 mars 1881, en pleine période de Carnaval, plus de deux cents spectateurs assistent à la représentation de Lucia de Lamermoor, fêtant les adieux à la scène de la cantatrice Donadio. C'est alors qu'un incendie se déclare, ravageant le théâtre. Malgré les efforts des secours, la toiture s'effondre et ensevelit de nombreuses personnes. Consternation au petit matin : cinquante-neuf corps sont retirés des décombres fumants et transportés au Château. Il y aurait eu 63 victimes selon les chiffres donnés au Conseil municipal dans sa séance du 9 avril 1881. Toutes n'ont pu être identifiées.

Une commémoration du drame est organisée l'année suivante. Sur le plateau d'entrée du cimetière du Château, une émouvante



L'incendie du théâtre de Nice (Vue prise du côté de la Mer)
Dessin de Hubert CLERGET. — Voir l'article, page 115.

Hubert Clerget, L'incendie du théâtre de Nice, bois de bout illustrant un article du *Journal illustré*, 10 avril 1881 (Bibliothèque Romain Gary, Nice).

pyramide quadrangulaire de 4 m de côté et 7,20 m de haut, en pierres de la Turbie, est élevée en hommage aux morts de l'incendie. 46 noms de victimes sont gravés (15 au sud, 15 à l'est et 16 au nord) - peut-être les noms des seuls corps inhumés sous la pyramide. La table de la face principale, à l'ouest, porte sous une croix latine gravée, l'inscription dédicatoire suivante : « AUX VICTIMES DE L'INCENDIE DU THÉÂTRE MUNICIPAL 23 MARS 1881 ».

L'histoire s'est tragiquement répétée au Ring-Theater de Vienne en décembre 1881 puis à l'Opéra Comique de Paris en mai 1887, y faisant 250 morts.

Le 7 novembre 1882, la municipalité décide de reconstruire le nouveau théâtre sur l'emplacement de l'édifice dévasté par l'incendie et en charge l'architecte de la Ville, François Aune. Le nouvel Opéra fut inauguré le 7 février 1885, tel que nous le connaissons aujourd'hui, et est protégé depuis 1993 au titre des monuments historiques.



Le théâtre de l'Opéra, carte postale Giletta, 1904 (Service des Archives Nice Côte d'Azur).

« Ici, c'est le cœur de Nice »

Jean-Pierre Lellouche

Né à Nice de parents rapatriés, Jean-Pierre Lellouche est l'hyper-dynamique président de l'association des commerçants du Vieux-Nice. « Entre la place Garibaldi et la place Masséna, il y a 756 commerçants tous confondus, dont 151 pubs, snacks et restaurants. Notre association en a fédéré 425.

On arrive à faire en sorte que les commerçants et la Mairie soient des partenaires. Et les choses évoluent dans le bon sens. Car le Vieux-Nice, dans sa partie est comme dans sa partie ouest, est un centre commercial à ciel ouvert... et en plus, on est dans le centre historique de la ville. Ici, il y a tout ce qui a fait l'histoire de Nice. Ici, c'est le cœur de Nice. Un cœur qui bat tout le temps, car on y trouve tout, petits et grands commerces, de bouche comme artistiques, tous authentiques. Depuis 10 ans, le Vieux-Nice, comme toute la ville, s'est embelli. La population a évolué, elle s'est cosmopolisée. Mais on se connaît toujours, tous. On vit tous ensemble, plus dans le Vieux-Nice que chez nous ! C'est pour cela que notre association s'est organisée, avec un responsable pour chaque rue. Car il faut se protéger pour rester authentique, garder un peu cet aspect « folklore » où tout s'expose à l'extérieur. Mais en même temps, il faut animer les quartiers (la fête du Vieux-Nice, sa braderie, etc.) et vivre en harmonie avec les riverains. Moi j'y vis depuis 25 ans comme dans une famille. Si je pars du Vieux-Nice, je deviens orphelin. »



Association des Commerçants du Vieux-Nice
8, rue du Marché - 06 22 91 93 61 - jeanpierrelellouche@hotmail.com



« C'est notre deuxième maison »

Marie-Pierre, Mathis et Estelle Radigois

Niçoise depuis plus de quatre générations, la famille Radigois est installée dans le Vieux-Nice, la mère Marie-Pierre depuis 48 ans et sa fille Estelle y est née.

« Le Vieux-Nice n'a pas trop changé. Même s'il ne reste beaucoup de très vieilles boutiques, il y a toujours la même ambiance de magasins de famille. Tout le monde se connaît, les enfants jouent ensemble, comme le petit dernier, Mathis. Il fait bon vivre et y travailler. D'autant qu'avec monsieur Lellouche, l'association des commerçants a bien revitalisé le Vieux-Nice, en faisant des fêtes, en recréant une cohésion. Il n'y a pas beaucoup d'endroit où on peut s'arrêter, prendre un café et parler avec son voisin. C'est notre deuxième maison. Je vis ici, je fais mes courses ici, je ne vais nulle part ailleurs. D'ailleurs je ne pourrais ni travailler, ni vivre ailleurs. »

« Nice, c'est une histoire d'amour »

Julien Pauliani

Retraité, né à Nice rue de la République, Julien Pauliani s'est occupé de l'accueil de l'église Sainte-Rita pendant 40 ans. « Mon grand-père est venu du Piémont à pied. Je suis complètement de Nice, car j'ai été élevé à Riquier qui était encore plus niçois que la Vieille Ville, surtout avant... Nissa Vieilha n'a pas trop changé, même si elle s'est un peu modernisée, et plutôt en bien. Bien sûr, on parle moins le niçois et les mentalités ont changé, les gens sont plus individualistes, plus indifférents. Mais les relations restent toujours amicales, on aime à se retrouver et le Vieux-Nice reste un beau visage de la ville, une Nice accueillante. Pour moi, Nice c'est une histoire d'amour et le Vieux-Nice reste le cœur de cette histoire. »



Alexandre Mari : une rue centrale



La rue Alexandre Mari représente la voie d'accès au Vieux-Nice depuis la place Masséna, à plusieurs bâtiments de la Mairie. En premier lieu aux services de l'État civil, qui accueillent chaque année 42 000 personnes, au Parking Corvésy, très fréquenté par les Niçois et les touristes, puis à la place Pierre Gautier, lieu emblématique de la ville, et à notre Palais de Justice, symbole de notre République et, bien entendu, à de nombreux commerces. Elle porte le nom de Maître Alexandre Mari (1877-1932), avocat et maire de Nice de 1927 à 1928, auquel est joint son ancien nom qui indiquait son débouché sur le pont Neuf du Paillon, au niveau de la place Masséna actuelle.

LES ŒUVRES D'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

Depuis plus d'un siècle, une forte présence artistique caractérise notre ville avec Renoir, Matisse, Chagall, Cocteau, Dubuffet qui ont vécu et créé à Nice, l'École de Nice avec Klein, Raysse, Arman et César, ou plus récemment Venet, Cane, Viallat, Chubac, Sosno, Gilli, Pages ou encore des artistes issus de la Villa Arson.

La Ville de Nice s'est engagée en faveur de l'amélioration de la qualité de son environnement urbain, notamment en sollicitant des artistes et des créateurs et en installant des œuvres d'art

dans l'espace public. Plus que jamais, le paysage urbain niçois est aujourd'hui marqué par une importante présence contemporaine qui ancre Nice dans le XXI^e siècle. Les neuf lignes obliques de Bernar Venet sur le quai des États-Unis ou les sculptures de Jaume Plensa sur la place Masséna, illustrent avec éclat cette réalité.

INSTALLATION TEMPORAIRE DE 3 ŒUVRES D'ART DANS LA RUE ALEXANDRE MARI

Dans le prolongement des requalifications déjà réalisées dans ce secteur de la vieille ville, la rue Alexandre Mari, située entre la rue de l'Hôtel de Ville et la rue Raoul Bosio a subi d'importants travaux de réaménagement dans le cadre de la création de commerces au rez-de-chaussée du parking Corvésy et la réfection des façades du bâtiment.

La rue Alexandre Mari accueille, pendant une année les sculptures monumentales de trois artistes contemporains prêtées par un collectionneur privé.

► **Le « Capuchon mordu » de Julien GUDEA,**
sur le mur au niveau du parking Corvésy
Œuvre en résine polyester de 3,80 m de hauteur

Julien Gudea est un artiste plasticien qui réalise des sculptures d'objets géants en plastique coloré. Il réinvente ces objets grâce à de nouvelles dimensions, en utilisant l'élastomère ou la résine. C'est ainsi qu'il reproduit des objets du quotidien à travers des lignes épurées. Son travail s'apparente au design.

Julien Gudea a écrit : *« Chaque sculpture est réalisée de mes mains. Je ne reproduis pas un objet mécaniquement, je cherche sa dépouille, son essence. C'est en façonnant un sujet que je trouve décalages, simplifications, conjugaisons. La sculpture contemporaine est pour moi, comme le cinéma, un art de l'évasion, du rêve et du plaisir ».*



« La bella vita ! »

Marie-Claire Amouyal

À Nice depuis 34 ans, Marie-Claire Amouyal est installée dans le Vieux-Nice depuis 22 ans. « Quand on vient de Lyon comme moi, c'est magnifique, magique. On a l'impression que Nice c'est les vacances, les palmiers, la mer, le ciel toujours bleu. Et le Vieux-Nice, c'est un petit village dans une grande ville. Saint-François-de-Paule, Alexandre Mari, place du Palais, rue du Marché... on passe de l'est à l'ouest du Vieux-Nice sans problème. Tout se passe à l'extérieur. Il y a tout, shopping, glacier, café au soleil, détente et puis des petites boutiques où on déniche des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. Certaines boutiques datent de 1895 ! On déambule, on flâne, même si on y travaille. C'est un endroit à part, convivial, on se connaît tous, on se voit, on s'entraide, c'est comme une grande famille. C'est donc un style de vie, une autre façon d'être, c'est la Bella Vita !

► « Les guetteurs » de Gilbert PEDINIELLI,

rue Alexandre Mari, au niveau de l'agence immobilière
Œuvre en béton, acier et chrome de 2,45 m de hauteur
qui se compose de 4 guetteurs indiquant les points
cardinaux. Fiduciaire Production (Fariolo-Pedinielli) 1999

Gilbert Pedinielli est né à Nice en 1939. Il s'est investi dans de nombreuses activités artistiques. C'est ainsi qu'en 1964, il co-fonde le théâtre Populaire de Nice et en 1978, il crée « Calibre 33 » avec Dominique Angel, Daniel Farioli et Geneviève Martin. Il va explorer de nombreux modes d'expression : photo, dessin, sculpture, performance, installation, écriture... Son art est pluriel. Si chaque œuvre est unique, elle peut se combiner à d'autres, s'intégrer dans des séries. Son esthétique est calculée, rigoureuse, pensée dans les moindres détails.

Il est très attaché au nombre d'or et à la suite de Fibonacci qu'il utilise de façon récurrente avec un grand esprit critique. Lors d'une exposition à Carros dans les années 1990, il a donné naissance à Marcel le guetteur qui peut être regardé, évalué, questionné.



► « La foule » de Miryan KLEIN,

à l'angle de la rue Alexandre Mari et de la rue Raoul Bosio

Œuvre en acier patiné présentant 3 personnages de 3 tailles différentes : 3 m, 2,20 m et 2 m.

La démarche artistique de Miryan Klein est empreinte d'une sensibilité féminine qui affleure dans son travail, tout en dénonçant et témoignant des absurdités de notre société.

Elle a créé un ensemble d'installations qui dénoncent la destruction de la nate, la pression économique, le racisme, la perte d'identité. Si son œuvre est plurielle, la plupart de ses créations témoignent des déviances de nos sociétés avec beaucoup de poésie, sans agressivité.



« Je me sens totalement chez moi »

Marc Pollini

Vice-président de l'association des commerçants du Vieux-Nice, Marc Pollini est Corse, installé à Nice depuis 1988 où il est venu faire ses études. Il y est resté. « Nice s'est transformée, elle s'est révélée. À mon arrivée ici, le Vieux-Nice existait peu d'un point de vue commercial, en dehors de Saleya. On a vu l'essor de ce quartier au milieu des années 90.

Et d'un point de vue général, la ville s'est transformée ces douze dernières années. La ville s'embellit, le Vieux-Nice avec. Regardez Saint-François-de-Paule et Alexandre Mari. J'y habite depuis 10 ans. Et la place du Palais. C'est un quartier très vivant, autochtone, avec une clientèle de quartier du fait des administrations qui s'y trouvent, mais aussi de touristes et de Niçois qui aiment notre Vieux-Nice. Je ne changerai pas de quartier. Je me sens totalement chez moi. Il y a une relation intime. Lorsque mes enfants me rejoignent au Pastrouil, en chemin ils croisent cinq, six personnes qu'ils ont connu, comme je l'ai vécu moi-même dans ma jeunesse à Bastia. J'aime Nice, mais je n'aimerai pas autant Nice sans le Vieux-Nice. »





SAINT - ROMAN DE BELLET

PERDURER LES TRADITIONS BELLETANES

Valérie Court est la dynamique présidente du comité des fêtes de Saint-Roman de Bellet qui rassemble les habitants du quartier, les familles, les amis, dans une ambiance conviviale. « Nous animons cette partie des collines Ouest de la ville, au cœur des vignobles niçois, à Bellet. Cela fera bientôt dix ans que l'équipe de bénévoles a fait renaître cette association afin de faire perdurer nos chères traditions nissardes et notre patrimoine riche en histoire. Notre équipe est principalement composée de familles belletanes résidant dans ce quartier depuis plusieurs générations. Nous organisons, chaque année, environ huit animations : vide-greniers, loto, fête de la musique, le festin et la fête patronale qui s'étale sur deux jours les 27 et 28 juillet, la fête de Noël, mais aussi le « Jazz dans les Vignes » et « la Fête des Vendanges » organisées en partenariat avec la Ville de Nice et les Vignerons de Bellet. Voir les gens heureux et partager des moments de rire et de bonheur, est notre plus beau cadeau. »

Comité des Fêtes de Saint-Roman de Bellet - 06 60 72 54 49 - comite.bellet@gmail.com

LE PIOL

LE BEL CANTO COMME PHILOSOPHIE DE LA VOIX

Créé en 2012 par la soprano Isabella Baicchi, et présidé par Marie-Hélène Galli, l'ensemble vocal féminin Les Choralines 06 a pour mission de transmettre et promouvoir l'école italienne du « Bel Canto ». « L'association est porteuse de cette « philosophie de la voix » basée sur le dépassement de soi à travers « l'intention de la joie » pilier du Bel Canto italien. Cette pratique amène l'élève à faire l'expérience de l'harmonie et de la beauté par la musique. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège pour découvrir et apprécier les plaisirs du Bel Canto. Aujourd'hui l'ensemble vocal compte 30 choristes - 30 femmes de sensibilités et d'horizons différents qui se retrouvent autour d'une même passion : le chant. Les qualités requises pour rejoindre le groupe sont avant tout humaines - il faut avoir de la rigueur dans le travail, et être assidue aux répétitions qui ont lieu 2 fois par semaine. Les Choralines 06 ce sont aussi des femmes de cœur, volontaires et généreuses mettant leur talent au service de grandes causes caritatives pour la collecte de fonds. »

**Les Choralines 06 - 4, av du Bois de Cythère - 06 10 18 10 26
contact@leschoralines06.fr**



VIEUX-NICE

VIVRE LE CANCER AUTREMENT

SOS Cancer du Sein est une association animée par Barbara Prot, dont la mission est d'aider les femmes atteintes d'un cancer du sein ou d'un cancer gynécologique, et leur entourage, à vivre la maladie du mieux possible. « SOS Cancer du Sein s'est fixé trois objectifs principaux. Soutenir les femmes et leur entourage pendant la maladie et en rémission, grâce à une ligne d'écoute téléphonique nationale et des visites auprès des patientes en cours de traitement, en hôpital. Œuvrer en faveur des femmes et de leur entourage en organisant des activités sport, bien-être et développement personnel. SOS Cancer du Sein est convaincu des bienfaits d'une bonne condition physique et psychique pour mieux supporter les effets liés aux traitements et pour lutter contre la récurrence. Sensibiliser le grand public, les femmes malades et leur entourage sur le dépistage, la maladie et la prévention, afin que tous soient mieux armés pour prévenir ou faire face à la maladie. »

**SOS Cancer du Sein - 11, rue de la Providence - 07 82 97 02 06 / 06 62 24 37 28
contact@soscancerdusein.org - http://www.soscancerdusein.org**

BORRIGLIONE

AIDER LES NON OU MALVOYANTS

Nicolas Giraud est le chargé de communication de l'association « Les chiens guides d'aveugles » créée en 1966. « L'objectif principal de l'association est d'améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes non ou malvoyantes. Pour cela plusieurs actions sont mises en place : l'éducation et la remise gratuite de chiens guides, la prise en charge de l'aide à la locomotion et à la vie journalière (développement de la canne optronique). Il s'agit aussi d'informer les déficients visuels de ses structures de soutien, d'informer l'opinion et les pouvoirs publics sur l'action menée par les dix écoles affiliées à la Fédération Française, enfin de récolter les dons et legs pour financer l'aide à la locomotion que représente le chien guide et la canne optronique pour les personnes déficientes visuelles. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes le chien guide apporte autonomie dans les déplacements, sécurité, fluidité, meilleur relationnel et présence rassurante. »

Les Chiens Guides d'Aveugles - 15, rue Michelet - 04 92 07 18 18
communication@chiensguides.org - www.chiensguides.org



SAINT-PIERRE DE FÉRIC

AU CŒUR DES TRADITIONS

Céline Grimaldi Cristin est la dynamique présidente de l'association « Les Amis des Collines Niçoises », créée en 2019, qui œuvre pour la protection de ses collines et leur rayonnement. « Notre association compte déjà plus de 500 membres, car le territoire des collines niçoises comprend quelques 10 quartiers, qui représentent 16% de la superficie de la ville de Nice et 13% de sa population. Les problématiques telles que la circulation, la mobilité, la sécurité, les atteintes aux cadres de vie, sont communes à l'ensemble de ces différents quartiers. Notre association, consciente des difficultés et des besoins communs sur le territoire collinaire a donc souhaité intégrer dans son périmètre d'action toutes les collines voisines. Outre ces problématiques, nous participons aux nombreuses animations et manifestations qui rythment la vie sur ces collines. Nous œuvrons ainsi à la protection de notre patrimoine et au maintien des valeurs qui font notre tradition, et qui vont aussi bien de l'enseignement de la langue à celui de la cuisine niçoise. »

Les Amis des Collines Niçoises - 185, route Saint-Pierre de Féric
lesamisdesscollinesniçoises@gmail.com

GORBELLA

DANSES ORIENTALES POUR TOUS

D'origine égyptienne, professeure et danseuse professionnelle, Gina Ramses est la présidente de l'association « centre de danse Lune et Étoiles ». « Nous donnons des cours de danse orientale, zumba flamenco fusion, indienne, samba et merengue latino. À l'origine, la danse orientale est une danse spontanée et improvisée, mais elle est aujourd'hui enseignée de manière académique partout dans le monde. De façon générale, cette danse se caractérise par la dissociation des parties du corps qui peuvent bouger indépendamment l'une de l'autre. Mon but est que tout âge ait accès à ces cours et ces stages, que ça soit pour les petits ou les grands. Tout le monde a le droit de danser ! L'objectif de l'association est de faire rentrer la joie dans les cœurs, offrir du bonheur et montrer les bienfaits de la danse. L'association a de nombreuses activités : organiser des spectacles, des soirées, et, bien-sûr, les cours qui se déroulent dans les maisons des associations de Garibaldi, du Vieux-Nice et la Luna sur la Promenade des Anglais. »

Lune & Étoiles - 31D, bd Gorbella - 07 88 19 26 25 - ginadanse06@gmail.com
www.gina-danse.com



RUE DE FRANCE

SOIGNER, SE SOIGNER, NOUS SOIGNER : ÇA SE CONSTRUIT ENSEMBLE !

Médecin libéral, le Dr Jean-Michel Benattar est le coordonnateur de l'association « Maison de la Médecine et de la Culture » qui accueille toute personne désirant s'engager dans la connaissance, la pratique et le partage de l'Art du soin. « Nous pensons que la médecine humaine, la médecine de la personne, dans sa singularité, sa complexité, son entièreté, doit imprégner tout l'espace de la relation de soin, du monde du soin. Par médecine humaine nous voulons dire celle qui, avec attention, écoute le récit de vie du patient, ses symptômes, ses peurs, ses questions, qui partage avec lui, en équipe, son savoir, ses doutes et l'accompagne dans ses choix de décision, d'action et de vie avec la maladie. Nous proposons depuis 2015 les bases d'une Université Citoyenne du Soin, à partir d'un cycle de ciné-conférences-débats sur les thématiques de « l'Art du Soin dans la Cité », autour de récits de vie de patients et de soignants dans de grands films de fiction ou documentaires. Les rencontres sont annoncées, relayées et archivées sur notre site. »

Maison de la Médecine et de la Culture - 10, rue de France - 06 03 04 36 01

<http://www.medecine-culture.org>



GARNIER

UNE BIBLIOTHÈQUE D'AUDIO-LIVRES

Créée en février 1976, reconnue d'utilité publique en 1977, la bibliothèque sonore de Nice-Comté de Nice (BS) présidée par Pierre Grangier, œuvre auprès des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel ou physique. « La bibliothèque sonore de Nice est animée par une équipe de 32 bénévoles, des donneurs de voix qui enregistrent, sur leur ordinateur, les livres, mais aussi des donneurs de temps qui animent les permanences des mardis et jeudis après-midi. La bibliothèque sonore de Nice, dispose d'un fond de plus de 6 100 audio-livres (en 2 ou 3 exemplaires chacun) et tous les styles de littérature sont représentés sur supports numériques (CD mp3, clef USB, carte SD). Cette bibliothèque est complétée par une bibliothèque scolaire, comptant aujourd'hui environ 1 200 titres, des livres habituellement demandés en lecture par les enseignants aux élèves des collèges et lycées, le tout en voix humaine. Toute personne voulant faire du bénévolat, don de voix ou don de temps, est la bienvenue. »

TRIBUNES

Les groupes politiques s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité

GROUPE NICE ENSEMBLE**L'EXEMPLARITÉ BUDGÉTAIRE AU SERVICE DES NIÇOIS**

En 2018 notre majorité municipale autour de Christian Estrosi a su faire preuve une nouvelle fois d'exemplarité budgétaire.

Alors que le contrat financier passé avec l'état nous autorisait à augmenter nos dépenses de fonctionnement de 1.05% nous sommes parvenus à les diminuer de 1.45%, tout en respectant l'objectif de désendettement de 35.4 millions d'euros.

Ces résultats nous les devons à la gestion saine et pragmatique mise en place depuis plusieurs années nous permettant ainsi de réaliser plus de 30 millions d'euros d'économies. Face à la baisse des dotations de l'État, de nombreuses collectivités ont fait le choix de diminuer leurs investissements. À Nice, sous l'impulsion de Christian Estrosi, nous avons fait le choix inverse et amélioré notre santé financière tout en profitant des taux historiquement bas pour préparer l'avenir et développer nos projets structurants en investissant plus de 80 millions d'euros.

Ces bons résultats nous permettent de nouvelles actions en faveur du pouvoir d'achat des niçois : cantine à 1€, baisse de nombreux tarifs pour les jeunes, diminution des droits de terrasse...

Enfin, Christian Estrosi a voulu poursuivre la baisse de la fiscalité en diminuant le taux de TEOM pour en faire la plus basse du département ainsi que celui de la taxe foncière. Ces mesures qui se poursuivront en 2020, permettent ainsi à Nice de se classer à la deuxième place des villes parmi lesquelles les impôts ont le plus baissé en 2019.

Pierre-Paul LÉONELLI
et les élus de la majorité Nice Ensemble
niceensemble@ville-nice.fr

GROUPE FRONT NATIONAL**RUE ALEXANDRE MAIRIE ?**

Et autour, il y a une ville... C'est un peu ce que pourraient se dire au fond les habitants et commerçants des rues Alexandre Mari et Saint-François-de-Paule, tant il doit parfois leur sembler que toute leur vie doit être suspendue à cette activité municipale. Avec ces blocages réguliers, cette sécurisation parfois outrancière aussi, que l'on aimerait voir se déployer ailleurs dans la vieille ville.

Il y a bien sûr les aspects sympathiques aussi, et ces employés de mairie - Niçois parmi les Niçois - qui font aussi vivre le quartier, même si le maire lui ne semble connaître qu'une seule adresse à laquelle se restaurer. Sautant de son bureau à sa voiture puis de sa voiture à sa table préférée, toujours encadré, il en oublierait parfois presque de saluer...

Et autour, il y a une ville, oui. C'est ce que semble souvent oublier l'actuel résident de l'Hôtel de Ville, parfaitement déconnecté de la vie de notre cité, de nos quartiers. Plus attaché aux façades qu'aux rues adjacentes, sans doute Christian Estrosi ne voit-il que les belles boutiques, et le secteur Corvésy rénové, oubliant qu'à la nuit tombée, la mairie fermée, c'est aussi l'insécurité qui s'invite dans le quartier, oubliant aussi - ou refusant de voir - les squats autour du Palais Rusca.

Rappelons, en conclusion, que l'Hôtel de Ville doit être la maison de tous les Niçois, pas seulement le château abritant les ambitions d'un seul.

Marie-Christine ARNAUTU
Député Européen
Conseiller municipal et métropolitain,
Présidente du Groupe « Front National »
Tél. : 04 97 13 26 20 / 22 94

GROUPE UN AUTRE AVENIR POUR NICE

LE MICRO QUARTIER DE LA MAIRIE

Quand on évoque les rues Saint-François-de-Paule et Alexandre Mari, on pense immédiatement à la mairie où se déroulent conseils municipaux et mariages.

Vers le milieu de la rue, l'église Saint François de Paule, un magnifique baroque tardif occupé par les dominicains, fait face à l'Opéra de Nice. Ce théâtre lyrique, édifice néo-classique, est classé monument historique depuis 1992 et est géré en régie municipale. Cette rue était à la fin du XVIII^e siècle la plus importante de la ville.

Véritable porte d'entrée du Vieux Nice, c'est là que l'on trouve les premiers fleuristes de ce qui fut un temps le plus grand marché aux fleurs du monde. Aujourd'hui, subsistent des commerces séculaires comme la confiserie Auer ou la cave Bianchi.

Au cœur de ce micro quartier, délimité au sud par le quai des Etats-Unis et au nord par l'Apollon de la fontaine Masséna, il y a le terrain Sulzer. Ce terrain aurait dû accueillir un palace 5 étoiles mais il fut mis fin à ce projet après la découverte d'une affaire de corruption sous la municipalité de Jacques PEYRAT.

Quatre parkings souterrains, Saleya, Palais de Justice, Corvesy et Sulzer, contribuent à faire évoluer le quartier vers la piétonisation. Des changements de sens de circulation, pas toujours heureux, se succèdent. La rue Alexandre Mari a été intégralement rénovée, la rue Saint François de Paule, piétonisée sur la moitié de sa longueur.

Le jardin Sulzer, quant à lui, ouvre une perspective vers la mer et vers les neuf lignes obliques de Bernard VENET qui nous rappellent que Nice n'est française que depuis à peine plus de 150 ans.

Ce quartier, trait d'union entre le centre ville et la mer, est très animé et en plein développement.

Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal,
Conseiller Métropolitain
Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »
Tél. 04 97 13 26 12 - Courriel : contact@patrickallemand.fr
Site : unautreavenirpournice.fr

GROUPE DES ÉLUS NIÇOIS INDÉPENDANTS

FACE À UN PHÉNOMÈNE PRÉOCCUPANT

L'été, alors que les touristes arrivent, que la Promenade se remplit, que l'on a plaisir à aller chercher l'ombre du Vieux Nice et savourer des glaces, alors que l'on peut profiter de la Coulée Verte et d'une vie culturelle et événementielle dynamique, se développent des activités illégales qui nuisent au bien vivre dans notre ville. Il ne s'agit pas ici de s'attaquer aux pauvres, aux sans-abris, aux personnes en situation de précarité pour lesquels la ville fait beaucoup et à l'égard desquels nous avons tous un devoir de solidarité ; mais au contraire de dénoncer un commerce et une exploitation.

C'est de la mendicité agressive dont il est question, c'est l'exploitation des enfants qu'il convient de dénoncer. Adoptant des attitudes parfois violentes notamment sur les sites touristiques, aux caisses des parkings ou aux distributeurs d'argent ceux qui se livrent à ces pratiques doivent être combattus avec la plus grande fermeté. La protection des enfants et la lutte contre les réseaux qui les exploitent doivent être une priorité. C'est dans cet esprit que la ville de Nice a, à l'initiative de Christian Estrosi, fait le choix de réactiver l'arrêté municipal anti-mendicité. Ainsi, l'été dernier, 160 PV ont été dressés par la Police Municipale pour lutter contre ce phénomène. Dans le même temps, la justice doit se saisir réellement de cette question car c'est d'elle d'abord dont dépendent les solutions.

Certains, des tremolos dans la voix, dénonceront, encore, cet arrêté mais les bons sentiments, qui ont l'avantage de ne rien coûter, ont aussi l'inconvénient de ne rien résoudre.

Gaël NOFRI,

Conseiller Municipal et Métropolitain
Subdélégué à la Circulation et au Stationnement Permanent
Président du Groupe des Elus Niçois Indépendants

GROUPE EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Les dernières élections ont montré que l'Ecologie est au cœur des préoccupations des européens, des niçois et plus particulièrement des jeunes. C'est normal, il s'agit de l'avenir. Quel monde, quelle ville, quel quartier voulons-nous ?

Que ce soit dans le Vieux-Nice ou dans l'ensemble de la Métropole, nous sentons bien que nos modes de vie, de déplacement, de consommation doivent changer pour laisser à nos enfants un avenir durable.

Au Conseil Municipal, nous défendons un vrai plan vélo, Nord-Sud, Est-Ouest, sécurisé. Nous défendons des projets d'agriculture urbaine et la préservation des terres fertiles sur notre territoire. Nous défendons un logement accessible, alors que le tourisme AirBnB fait flamber les prix

Au Conseil Métropolitain, nous nous battons contre ce projet fou de port pour les gros bateaux de croisières, alors que l'on sait que ce sont les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre. Nous résistons aux projets d'extension de l'aéroport, car 18 millions de touristes, c'est insupportable pour la ressource en eau de notre territoire et c'est encore plus de pollution de l'air.

Une ville durable est une ville où l'on respire mieux. Et c'est ainsi que Nice restera une ville accueillante.

Juliette CHESNEL-LE ROUX et Fabrice DECOUIGNY

Groupe Europe Ecologie Les Verts au Conseil Municipal
eluseelv_denice@yahoo.fr
04 97 13 24 90

GROUPE CNIP - DIVERS DROITE

**À l'heure où nous imprimons,
nous n'avons pas reçu le texte
du groupe « CNIP-DIVERS DROITE »**

Olivier BETTATI

Président du groupe « CNIP-Divers droite »
Conseiller municipal de Nice
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Tél. : 04 97 13 40 54 - Fax. : 09 72 46 69 85

GROUPE RADICAL ET DIVERS GAUCHE

PAS MAL MAIS PEUT MIEUX FAIRE...

Situé à mi-distance entre la Place Masséna et la Place du Palais de Justice, le secteur Saint-François de Paule et Alexandre Mari a fait l'objet d'une mise en valeur qui mérite d'être soulignée.

La rue Alexandre Mari est en effet considérée par son débouché sur la Place du Palais de Justice comme l'entrée du Vieux-Nice et la rue Saint François de Paule comme l'entrée du Cours Saleya. Au centre de ces deux axes, la Mairie y occupe une place privilégiée et la rénovation de la Cité du Parc ne fera que prolonger la valorisation de ce secteur.

On ne peut cependant que s'étonner de l'abandon sans raison apparente, de l'ambitieux projet d'aménagement des terrasses des Ponchettes, qui avait pourtant le mérite de prolonger la rue Alexandre Mari jusqu'à la colline du Château et offrir aux niçois un panorama de qualité entre le quai des Etats Unis et le Cours Saleya.

Si la piétonisation partielle de la rue Raoul Bosio est une bonne chose pour limiter le flux de circulation sur ce secteur touristique, elle rend très difficile l'accès au parking Sulzer.

Dominique BOY-MOTTARD

dominique.boy-mottard@ville-nice.fr

Marc CONCAS

marc.concas@ville-nice.fr
Tél. : 04 97 13 34 69

GROUPE DIVERS DROITE RÉPUBLICAINE

SAINT-FRANÇOIS-DE-PAULE ET ALEXANDRE-MARI :

ON Y EST BIEN ENTRE AMIS...

Le vrai carré d'or de Nice est là, avec la maison commune en point de jonction.

Pour le plaisir des papilles des amis du Maire, un célèbre restaurant qui, au fil des ans, s'est vu accorder tous les avantages de voirie possibles : bornes, piétonisation, jardin en perspective, bref une privatisation progressive du trottoir au bénéfice d'une grande fidèle qui n'a cessé d'agrandir son affaire.

À quelques pas de là, un autre fidèle obtient la possibilité de promouvoir sa collection d'art personnelle, acte qualifié « d'embellissement » par la municipalité, avec le prêt de trois œuvres monumentales parmi lesquelles un capuchon de stylo Bic mâchouillé dont les qualités esthétiques sont plus que discutables.

Ces œuvres sont installées rue Alexandre-Mari devant les nouveaux commerces censés, là encore, embellir le quartier mais qui ne sont en fait pas des commerces « couleur locale » mais des enseignes internationales franchisées. C'est pour créer ces commerces que le parking Corvesy a dû réduire sa capacité d'accueil en termes de places de stationnement. Une fois de plus, c'est l'automobiliste qui est disqualifié à « Nice l'embellie », tout ceci au profit d'enseignes internationales et des intérêts de quelques privés.

Marc-André DOMERGUE et Guillaume ARAL

Conseillers municipaux et métropolitains
Groupe Divers Droite Républicaine

NICE JAZZ FESTIVAL

on stage

DANS LE TRAM

SAMEDI 6
DIMANCHE 7 JUILLET
À 10H ET 16H LIGNE 1 ET 2
VENDREDI 12
SAMEDI 13 JUILLET
À 10H ET 16H LIGNE 1 ET 2

HIP JAZZ TRIO
OPHÉLIE LAROCHE TRIO

SUR LES MARCHÉS & DÉAMBULATIONS

SAMEDI 29 JUIN
**10H MARCHÉS SAINT-ROCH
& SALEYA**
DIMANCHE 30 JUIN
**10H MARCHÉS SAINT-ROCH
& LIBÉRATION**
**19H DÉAMBULATIONS
PROMENADE DU PAILLON
& VIEUX-NICE**
SAMEDI 6 JUILLET
DIMANCHE 7 JUILLET
**10H MARCHÉS SALEYA
& LIBÉRATION**

**JAZZ ALPES ORCHESTRA
& TZIGANISSA**

APÉRO JAZZ

DIMANCHE 7 JUILLET
**19H COLLINE DU CHÂTEAU
TERRASSE NIETZSCHE**
**JAZZ ALPES ORCHESTRA
& TZIGANISSA**

LUNDI 8 JUILLET
MERCREDI 10 JUILLET
**19H COLLINE DU CHÂTEAU
TERRASSE NIETZSCHE**
JPS SWING PROJECT

JEUDI 9 JUILLET
**19H COLLINE DU CHÂTEAU
TERRASSE NIETZSCHE**
JOANNA ABBINANTI QUARTET
JEUDI 11 JUILLET
**19H COLLINE DU CHÂTEAU
TERRASSE NIETZSCHE**
MAESTRIO

JAZZ DANS LES QUARTIERS

28 JUIN 18H-20H30
ESPLANADE CHÉRET
ALZIA GROOVE & SOUL

29 JUIN 19H-22H
JAZZ DANS LES VIGNES /
PLACE DES VIGNERONS
DE SAINT-ROMAN DE BELLET
**CŒUR ENFANTS « JAZZING »
DE L'ÉCOLE DE ST ROMAN
DE BELLET**
BIG BAND DU CNRR

5 JUILLET 19H-22H
PLACE DU PARVIS DE L'ÉGLISE DE
GAIRAUT
ALZIA GROOVE & SOUL

6 JUILLET 19H-22H
PLACE DE LA LIBÉRATION
ALZIA GROOVE & SOUL

13 JUILLET 19H-22H
AVENUE RAIMBALDI
ALZIA GROOVE & SOUL

VIE DES QUARTIERS, un journal écrit par ses lecteurs, c'est-à-dire vous !

Chaque numéro se nourrit des infos que vous nous donnez, des événements de vos quartiers, de vos associations.
Alors n'hésitez pas : envoyez vos articles, photos, dessins, infos par e-mail à viedesquartiers@ville-nice.fr

